

la Municipalité se déterminera en septembre sur les suites à donner au projet Métamorphose

La Municipalité a pris acte de l'aboutissement des deux initiatives communales concernant Métamorphose et le City management. Elle se prononcera en septembre sur les suites à donner à ces objets. Les déterminations du Conseil communal et les avis exprimés par les initiants seront intégrés à la réflexion. La prise de position du Conseil devrait intervenir d'ici avril 2009.

La Municipalité de Lausanne a pris acte, dans sa séance du 6 août 2008, de l'aboutissement de deux initiatives populaires en matière communale. Conformément à la loi cantonale sur l'exercice des droits politiques, elle communique aujourd'hui les résultats suivants :

Questions	Signatures reçues	Signatures valables
«Voulez-vous que les stades de football et d'athlétisme prévus sur les rives du lac par le projet Métamorphose soient installés dans la région de la Pontaise (à la Pontaise ou plus au nord)?»	11'194	9'609
«Acceptez-vous l'abrogation du règlement concernant la promotion et le développement du commerce lausannois (City management), adopté par le Conseil communal le 23 janvier 2007?»	16'132	12'741

La Municipalité de Lausanne se déterminera dans le courant du mois de septembre sur les suites à donner à ces objets. Le Conseil communal devrait pour sa part prendre position sur les deux initiatives communales d'ici le mois d'avril 2009.

Calendrier Métamorphose à redéfinir – le calendrier du projet Métamorphose doit être mis à jour à la lumière de l'initiative. D'autres éléments joueront aussi un rôle important dans cette évaluation et seront intégrés aux réflexions : traitement du préavis 2008/29 sur l'avancement du projet et les réponses aux amendements du Conseil, premiers résultats de la démarche participative, position de la Confédération sur le projet d'agglomération Lausanne-Morges et la réalisation d'un réseau d'axes forts de transports publics, nécessité d'évaluer les impacts techniques et financiers de l'initiative communale, etc.

Sans préjuger des décisions de la Municipalité, il est d'ores et déjà probable qu'il faudra revoir certains éléments du calendrier. Il en est ainsi, dans l'immédiat, du lancement d'un appel d'offres pour trouver des investisseurs prêts à réaliser le complexe sportif et d'activités économiques et de logement aux Prés-de-Vidy. Planifié dans un premier temps pour le mois d'août 2008, il est aujourd'hui reporté au-delà de la prise de position de la Municipalité. Les autres impacts sur le programme de travail seront déterminés à fin septembre en tenant compte des conséquences techniques et financières de ces choix.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Lausanne, le 7 août 2008

